

# Info DFCI

Bulletin du centre de documentation « forêt méditerranéenne et incendie »

## Accès à l'information : expérimentation d'un nouvel outil

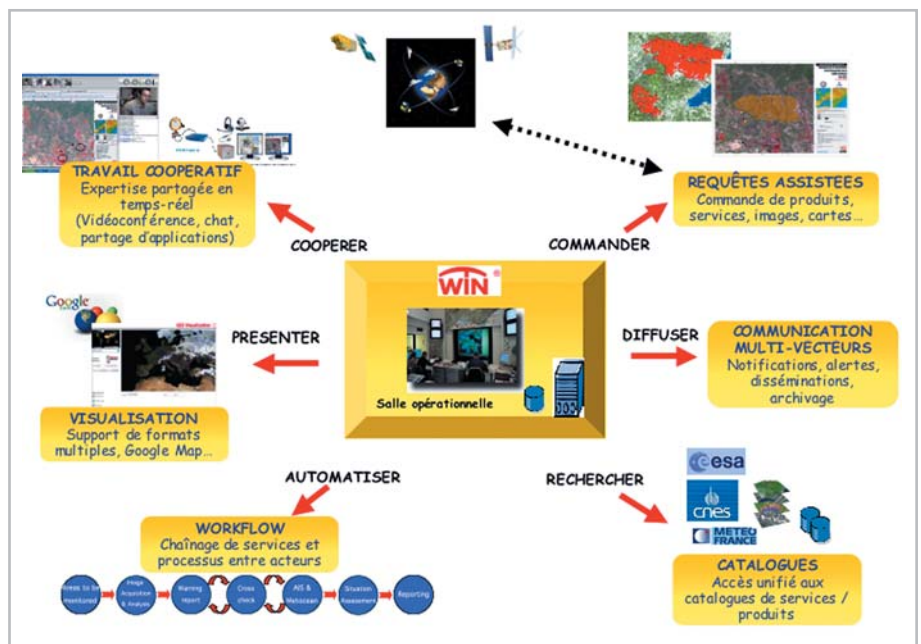
**L**e Pôle Nouvelles technologies est impliqué depuis 2005 dans le projet européen Win\* qui entre dans sa phase d'expérimentation; ce projet de recherche et développement concerne plusieurs types de risques, feux de forêt, inondations, marées noires; il propose de faciliter l'accès et l'échange dynamique d'informations, qu'elles soient spatiales ou non sur le web et ce en temps réel; cet outil de mise à disposition d'informations a été testé en octobre 2007 dans les Alpes-Maritimes lors d'un exercice de simulation d'une inondation ainsi qu'au début du mois de décembre lors d'une expérimentation sur les feux de forêt.

Le scénario imaginé pour l'inondation – basé sur un événement réel passé, la crue historique du Var – a réuni plusieurs partenaires (cf. encadré p.2) afin de tester la circulation de l'information entre différents types de structures, différents niveaux de commandements, répartis sur des sites éloignés les uns des autres; Les acteurs engagés dans la crise ont disposé, via un portail web sécurisé, de catalogues de données (ex: Sertit, Esa...), d'un service de commande d'image satellite et ont pu suivre en temps réel, grâce à un outil de travail collaboratif, l'évolution des événements.

L'expérimentation a permis à tous d'évaluer des solutions innovantes, développées dans les projets Win, et s'appuyant sur le caisson de communication par satellite Emergesat.

Le site, choisi pour sa capacité à accueillir un poste de commandement de terrain en cas d'inondation, reflétait des conditions opérationnelles assez réalistes. Simulant la perte des infrastructures de communications traditionnelles, l'exercice a pu être mené à bien via les liaisons satellite (connections internet, communications téléphoniques...) et ce malgré les deux bretelles d'autoroute en béton situées au dessus du PC...

Ce scénario abordait la thématique du risque inondation en s'appuyant sur des éléments recueillis lors de la crue historique du Var survenue entre le 5 et le 7 novembre 1994. Il a été déroulé en suivant un principe de montée en puissance progressive du risque. Le niveau de l'inondation devient peu à peu critique jusqu'à nécessiter l'installation d'une cellule de crise et à utiliser



Win, un « service orienté architecture » (SOA) pour faciliter l'accès à l'information.

des services peu ordinaires, notamment la possibilité de commander une image satellite de la zone soumise au risque inondation; cette photographie permet de disposer d'une vision globale de l'événement et ainsi d'alimenter le processus de gestion de crise.

Plusieurs éléments ont été testés durant le scénario :

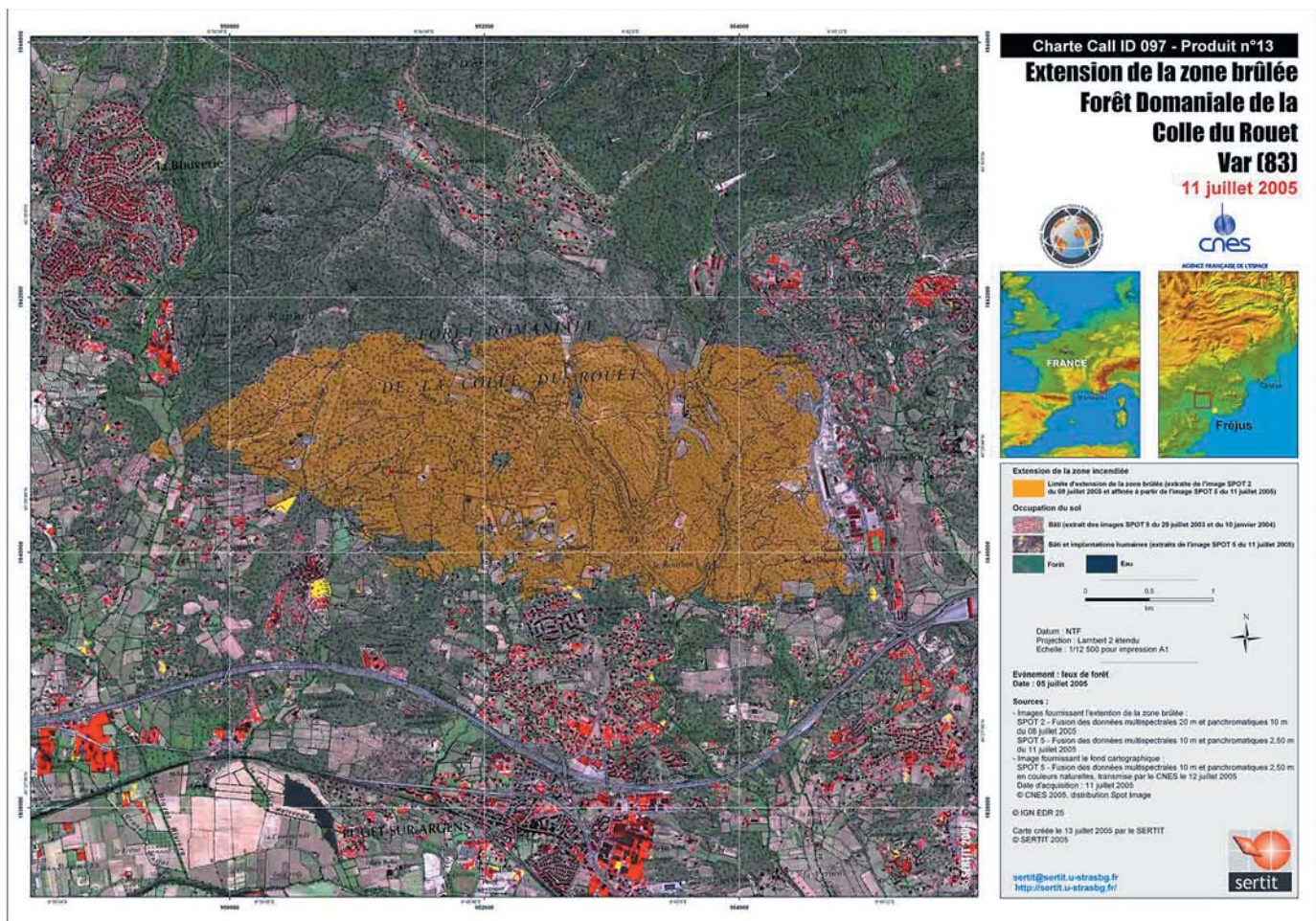
- les concepts Win et leur adéquation avec les besoins utilisateurs analysés dans le projet;
- la capacité de Win à se configurer selon les procédures opérationnelles et les profils utilisateurs existants;
- la capacité de s'intégrer dans un dispositif opérationnel existant;

- l'adéquation du modèle de données défini dans Win avec les modèles existants;
- la fiabilité, la disponibilité et les performances de l'architecture Win.

Cet exercice a permis également d'enrichir le dispositif en ajoutant les fonctionnalités suivantes :

- notification de l'événement à traiter aux acteurs associés à sa gestion, en utilisant le service de main courante Win ;
- acquisition d'images satellites sur la zone pour évaluer l'ampleur de l'inondation et les contours de la zone inondée, en activant un processus similaire à la charte internationale « Espace et catastrophes majeures » dans la chaîne de décision;
- diffusions et alertes au travers du dis-

\* Wide Information Network for risk management



Voici un exemple de travail de cartographie rapide utilisé dans le cadre de l'exercice « Win feu »



Photo Thales Alenia Space

la thématique pollution par marée noire ont été menées en parallèle et des résultats seront prochainement disponibles sur le site Win. La revue finale de Win aura lieu fin janvier 2008 pour présenter les résultats du projet devant la commission européenne. Côté partenaires industriels un nouveau programme de recherche devrait voir le jour dans le courant de l'année 2008 sur

la thématique environnementale et en continuité du développement de Win. Côté utilisateurs et sécurité civile, des initiatives portées par le pôle de compétitivité « Gestion des risques et vulnérabilités des territoires », notamment avec le projet Cemer, pourraient s'inspirer voire s'appuyer sur ce type de technologies pour faciliter l'accès à l'information des différents services de l'État.

positif Emergesat via internet, radio, téléphone... (photo ci-dessus);

- échange de données cartographiques entre les acteurs de terrain et les autorités déportées;
- établissement de sessions de travail collaboratif (vidéoconférence, partage d'applications, chat).

L'exercice a permis de démontrer l'intérêt des solutions présentées pour orchestrer une chaîne de services de bout en bout, tout en garantissant les liens de communications stratégiques entre un site déporté sur le théâtre d'intervention et des sites fixes de commandement.

Un autre exercice a eu lieu à Valabre en décembre sur le thème des feux de forêt. Les mêmes fonctionnalités que celles utilisées lors de l'exercice Win Cantic ont été testées mais cette fois-ci avec un nouvel acteur, le Sertit (cf. encadré p.3) qui a eu pour mission de réaliser un travail de cartographie rapide dans le scénario Win feu. Après cette expérimentation le projet touche à sa fin. Des expérimentations sur

## Organisation de l'exercice de simulation

Le scénario « inondation » s'est déroulé dans le département des Alpes-Maritimes, sur le site de la caserne Saint-Isidore à proximité de l'aéroport Nice-Côte d'Azur, mobilisant près de 50 acteurs sur une durée de trois heures.

L'exercice Win Cantic a été organisé par Thales Alenia Space, le Sdis 06, et L'Entente-PôNT.

Il a pris le nom de Win « Cantic » pour « Cellule d'Appui par les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication ».

Les acteurs : le service autoroutier Escota, l'état major de zone (EMZ), le Sdis 06, la préfecture des Alpes-Maritimes, les mairies de Nice et de St-Laurent-du-Var, l'aéroport de Nice-Côte d'Azur.

Le Sdis 06 avait mis sur le terrain une organisation de gestion opérationnelle et de commandement afin de faire circuler l'information entre les différents échelons de commandement. Celle-ci était composée d'un **poste de commandement de terrain** (PCT), deux postes de commandement (PC) de secteurs, et de la cellule Cantic positionnée à proximité du PCT.

Sur une durée de 3 heures, l'information recueillie sur la zone d'intervention a été remontée vers le Centre technique d'appel du **Codis**, vers le Centre opérationnel départemental (**Cod**) et l'État-major de zone (**EMZ**). Elle a été partagée avec les PC des villes de Nice et de Saint-Laurent-du-Var grâce à des technologies de l'information et de la communication déployées par Thales Alenia Space.



Ci-dessus un exemple d'interface utilisateur issu de Win permettant l'accès à un catalogue de données spécifiques à la thématique inondation. Ce catalogue existe également pour d'autres risques, feux de forêt et marées noires en particulier. Grâce à lui les utilisateurs peuvent choisir un document en ayant une illustration du contenu qu'ils pourraient recevoir. Un fois ce

produit choisi et la commande lancée, une série de processus informatiques automatisés lanceront le « **circuit de validation** ». Ce circuit de validation, transparent pour l'utilisateur, permet l'activation de plusieurs actions:

- informer les instances de validation supérieures (EMZ, DDSC par exemple) de la demande d'acquisition d'une image satel-

lite et d'un service de cartographie rapide sur cette image;

- valider ou rejeter la demande;
- informer les fournisseurs d'images satellites (Cnes, Spotimage...) de la commande en cours pour que ces derniers prévoient la programmation du satellite en vue de la prise d'images et la transmission de ces images vers les services produisant de la valeur ajoutée sur ces images;

- informer les fournisseurs d'images satellites (Cnes, Spotimage...) de la commande en cours pour que ces derniers prévoient la programmation du satellite en vue de la prise d'images et la transmission de celles-ci vers les services produisant de la valeur ajoutée (télétection, cartographie thématique);

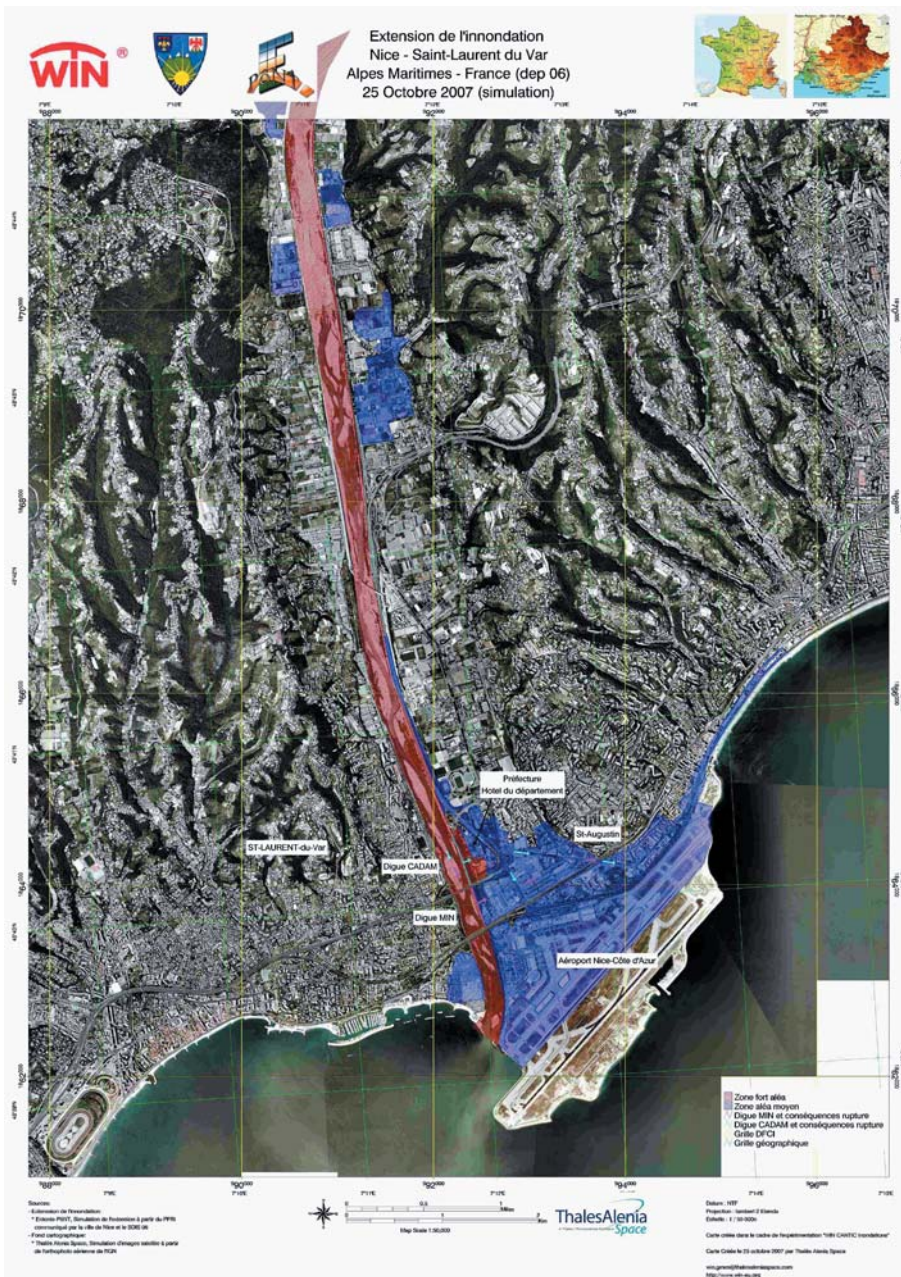
- informer le fournisseur de service de cartographie rapide pour que ce dernier « conditionne l'image satellite » et dépose un produit (un fichier .pdf, un fichier .Geotiff, et une couche vecteur au format Sig de la zone impactée cf. exemple ci-dessous);

- informer l'utilisateur par courriel et SMS que le produit de cartographie rapide demandé est disponible sur un serveur Win via une adresse FTP.

Durant tout ce processus, les différents utilisateurs sont informés par le système Win des actions auxquelles ils doivent participer, sans avoir à se préoccuper des tâches en cours par les autres utilisateurs. Tout le processus est automatique.

Voici ci-contre le produit de cartographie rapide qui a été généré pour l'exercice et qui fut échangé par le système:

Pour rappel dans ce scénario, Thales Alenia Space et le PôNT ont simulé un produit de cartographie rapide sans passer par l'étape de commande réelle d'une image satellite et celle de solliciter un prestataire spécifique. Cette simulation était justifiée par la nécessité de raccourcir les délais de livraison du produit fini pour respecter la durée de l'exercice. Pour autant, en situation réelle, la chaîne de prise d'images satellites et de fabrication d'un produit rapide jusqu'à livraison à l'utilisateur est envisageable dans un delta de 6 h.



Contact : Benoit Chanavas / PôNT  
benoit.chanavas@pont-entente.org

### Points-clés et partenaires

Le projet européen Win (Wide Information Network for risk management) fait partie du 6<sup>e</sup> programme cadre européen: <http://www.win-eu.org/>

Le consortium est composé de quinze partenaires européens dont le chef de projet est Thales Alenia Space: <http://www.thalesonline.com/space/>

**Sertit**: Le Sertit est un fournisseur de services travaillant en particulier dans le cadre de la charte internationale « espace et catastrophes majeures ». Il est partenaire du Cnes dans le cadre de Win: <http://sertit.u-strasbg.fr/>

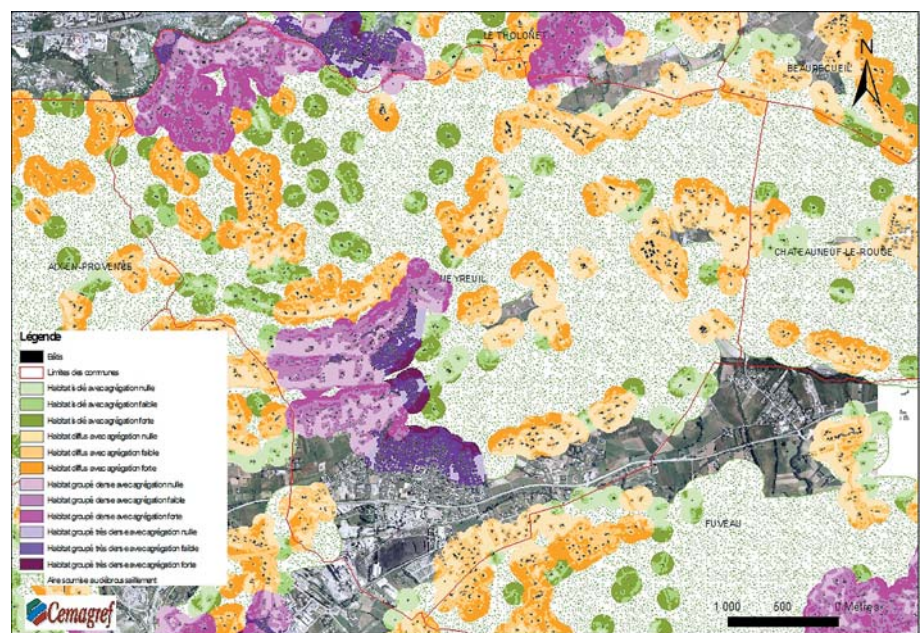
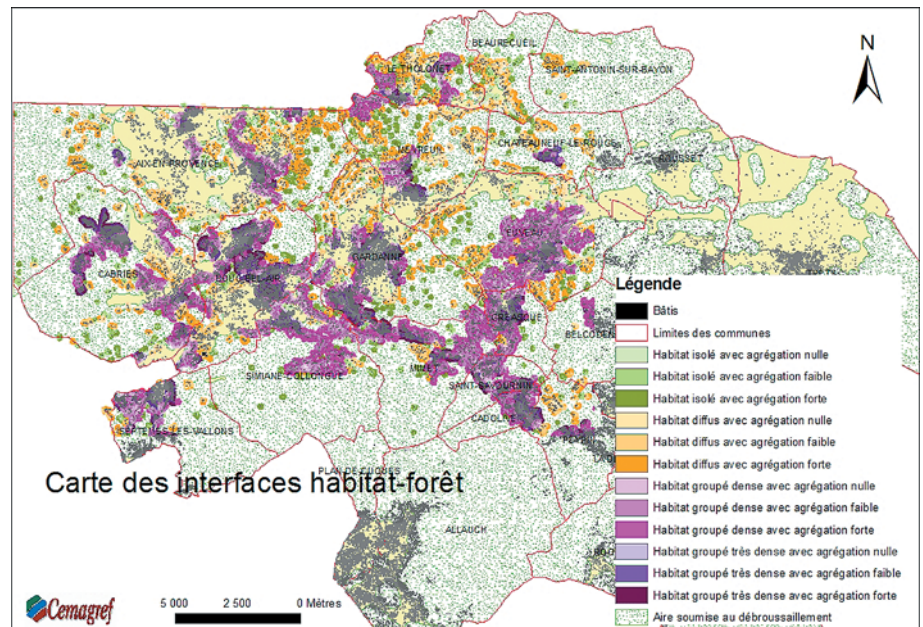
Voici un exemple de travail de cartographie rapide réalisé dans le cadre de l'exercice « Win Cantic »

# Méthode préventive

pour caractériser et cartographier les interfaces habitat-forêt, un enjeu pour la prévention des incendies de forêt.

**L**e Cemagref a développé pour les gestionnaires, les bureaux d'études, les services d'aménagement des collectivités, les acteurs de la lutte... (chargés de l'élaboration ou de la mise en œuvre de plans de prévention contre les incendies, mais aussi de la lutte en cas d'incendie), une méthode pour cartographier les interfaces habitat-forêt sur de grandes surfaces et à grande échelle; en utilisant des données de bâtis et de végétation et en s'intéressant à leur organisation spatiale, l'outil permet de définir à quel type d'interface appartient toute zone du territoire considéré; ces informations permettent de mieux définir l'aménagement de ces espaces en fonction de leur sensibilité au feu et d'en maîtriser le développement.

En région méditerranéenne française, le risque d'incendie concerne des territoires étendus et a des conséquences paysagères écologiques et socio-économiques importantes : plus de 2 700 feux de forêts et 26 000 hectares d'espaces naturels brûlés chaque année avec des bilans parfois très lourds comme en 2003, avec dix morts, des dizaines d'habitations touchées et plus de 60 000 ha brûlés. La prévision de ce risque à moyen terme est défavorable. D'une part le phénomène de déprise agricole, conjugué à celui de la colonisation d'espèces forestières comme le pin d'Alep, et accompagné de la faible exploitation de la forêt économiquement peu rentable, conduit à une augmentation de la biomasse. D'autre part l'urbanisation poursuit son développement aux franges, comme au cœur de massifs forestiers, et sur d'anciens espaces agricoles en voie de reforestation. De nouvelles configurations du territoire se forment, dans lesquelles espaces forestiers et urbains sont en contact et s'interpénètrent. Elles sont communément appelées interfaces habitat-forêt, et sont soumises au risque d'incendie de forêt : marquées d'une présence forte d'activités humaines au contact de végétation combustible, elles sont sources privilégiées de départs de feu et, du fait de la présence des biens et des personnes à protéger – voire à évacuer – en cas d'incendie, elles constituent des zones de vulnérabilité accrue. Cette expansion récente des interfaces habitat-forêt est loin de s'essouffler si l'on en croit les fortes prévisions d'accroissement de la population dans les dix années à venir dans le sud de la France. L'intégration du risque dans l'aménagement du territoire est incontournable avec en particulier des actions de planification conjointes cohérentes, comme l'aménagement des zones urbaines (PPRIF) et l'aménagement des zones naturelles

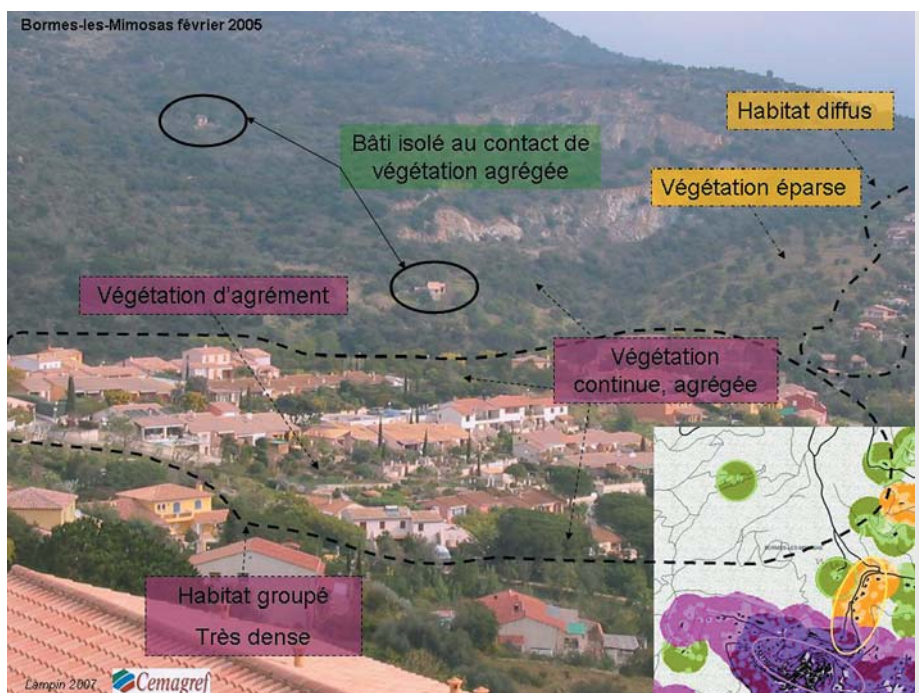
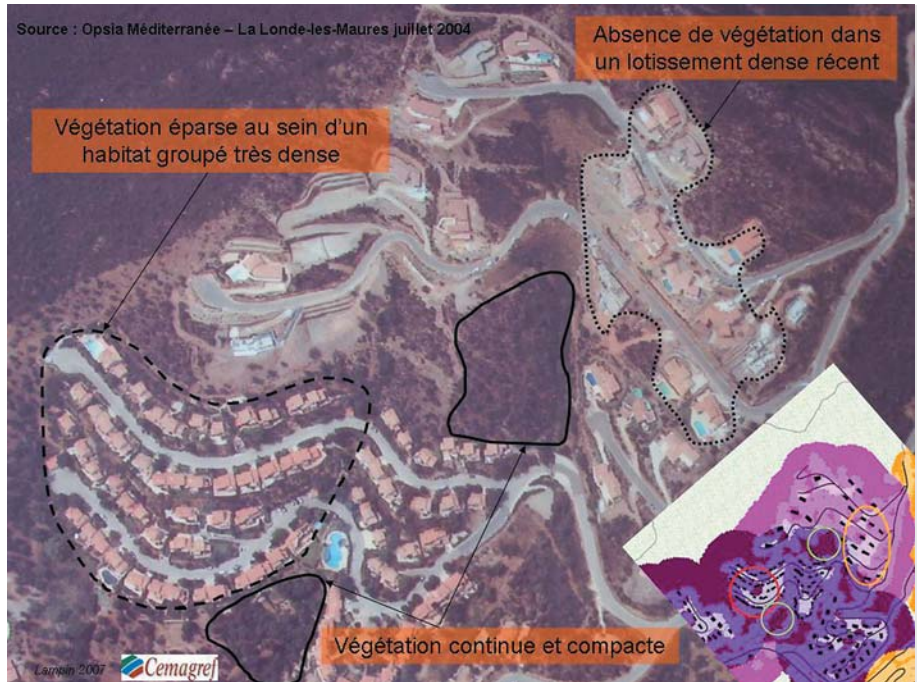


(Pidaf). Dans ce cadre, élaborer une cartographie des interfaces habitat-forêt constitue une action essentielle en matière de prévention du risque d'incendie : repérer ces zones à enjeux forts, optimiser leur aménagement préventif contre l'incendie, assurer et faciliter la protection des populations et des biens en cas de feu, diffuser des messages de prévention ciblés auprès des populations résidentes, enfin c'est aussi un moyen d'en maîtriser le développement.

Le Cemagref propose une définition précise de l'interface habitat-forêt en la délimitant par l'espace inscrit dans un rayon de 100 m autour des bâtis résidentiels situés à moins de 200 m de forêts, garrigues ou maquis, que ces bâtis soient occupés de façon permanente, temporaire ou saisonnière. Ces habitations sont donc soumises à l'obligation de débroussailler selon la loi d'orientation forestière du 11 juillet 2001 s'appliquant dans les régions françaises soumises à un risque d'incendie de forêt élevé. Sur les bases de cette définition, le Cemagref a développé une méthode pour cartographier ces interfaces sur de grandes surfaces et à grande échelle, ceci de façon quasi-automatique. Cette méthode s'adresse aux gestionnaires, bureaux d'étude, collectivités, acteurs de la lutte... qui sont chargés de l'élaboration ou de la mise en œuvre de plans de prévention contre les incendies (PPRIF par exemple), mais aussi de la lutte en cas d'incendie pour faciliter la protection des biens et personnes.

La cartographie des interfaces est élaborée à partir de données exhaustives des bâtis sur le territoire étudié et de données de végétation. Elle nécessite la maîtrise d'outils Sig et de traitement d'image permettant une analyse spatiale des zones habitées, prenant en compte des critères comme la distance entre bâtis et leur regroupement, et une caractérisation de la structure de la végétation à son contact. La combinaison des types d'urbanisation identifiés (habitat isolé, diffus ou groupé) au contact d'une végétation continue ou éparse conduit à la production de types d'interface.

La rédaction d'une aide méthodologique a été réalisée et pose les principes de la caractérisation des interfaces habitat-forêt ainsi que le processus de leur cartographie. Elle sera mise à disposition dès 2008 de toute personne, tout organisme souhaitant l'appliquer et ainsi la tester grandeur nature. Toute remarque sera alors la bienvenue et pourra contribuer à améliorer le document si nécessaire avant une mise en forme de guide.



Contact : Corinne Lampin / Cemagref.  
corinne.lampin@cemagref.fr

Deux illustrations d'interfaces habitat-forêt associées à la cartographie des interfaces habitat-forêt.

# Le point sur les feux tactiques en France

**L**a saison d'été 2007 des feux de forêts parvient tout juste à son terme et l'heure est maintenant aux bilans. Aussi, depuis la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, les feux tactiques ont trouvé une place juridique dans le dispositif national de lutte contre les feux de forêt, des stages expérimentaux de formation ont été mis en place chaque année, des feux tactiques ont été déclenchés avec succès au cours d'opérations de lutte; il est important maintenant de préciser le cadre réglementaire de ces techniques et de déterminer les cursus de formation.

Dès lors que le cadre législatif des feux tactiques a été instauré par la loi dite « de modernisation de la sécurité civile » en 2004, l'École d'application de sécurité civile (Ecas) de Valabre a initié des formations de personnels spécialisés dans l'emploi de ces techniques. Il était nécessaire que le commandant des opérations de secours (Cos) dispose de personnel formé sur qui s'appuyer, afin de mettre en œuvre un feu tactique dans des conditions de travail et de sécurité optimums. Ainsi, trois sessions de formation ont été organisées en 2005 et 2006, une troisième vient de se terminer. D'une durée de deux semaines, le stage est réparti sur les deux semestres de l'année calendaire et comprend des apports théoriques, des exercices pratiques avec mise en situation sur le terrain, et depuis cette année, une manœuvre avec mise à feu réel. La première semaine est organisée dans le département du Gard et la deuxième est itinérante. Elle se déroule dans les Alpes-Maritimes, dans le Var, pour se terminer en Espagne, plus précisément en Catalogne. Le retour d'expérience est analysé et partagé avec les sapeurs-pompiers du Graf, spécialisés dans les feux tactiques.

Sur le plan national, à la fin de cette année, quarante-trois cadres feux tactiques auront été formés (voir encadré ci-dessous). Cette formation permet d'employer une technique de lutte sur le territoire national dans un cadre bien défini, organisé et harmonisé, limitant ainsi les initiatives individuelles improvisées qui pourraient nuire au bon déroulement des opérations. De plus, depuis ces trois années, une sensibilisation des futurs chefs de site feux de forêts (FDF 5) en formation a été dispensée aux promotions à l'École d'ap-



Photo Nicolas Coste/Sdis 30

Commune d'Alzon (Gard) le 5 avril 2007. Lors d'un stage de formation ce feu allumé au centre de la parcelle sera contenu sur le périmètre par l'allumage d'un contre-feu; le feu initial sera donc éteint sans eau.

plication de sécurité civile de Valabre. L'intégration des feux tactiques dans la loi du 13 août 2004 a généré leur déclinaison dans les ordres d'opérations feux de forêts. Depuis deux ans, l'ordre d'opération national intègre les feux tactiques de façon générale. Les ordres d'opérations – zonal pour le Sud-Ouest, et départementaux pour le Sud-Est, soit une dizaine en 2007 – précisent les modalités d'emploi des feux tactiques, à l'échelon territorial concerné. Ces documents précisent généralement les conditions de mise en œuvre (intégration dans un secteur, autorisation obligatoire du COS...) la liste des personnels habilités (sapeurs-pompiers et forestiers formés), les modalités d'alerte et de déclenchement des cadres et équipes « feux tactiques ».

Dans plusieurs départements comme l'Ardeche, les Pyrénées-Atlantiques ou le Gard, des actions de sensibilisation aux feux tactiques ont été menées à destination des cadres feux de forêts (images, réflexions, procédures...)

Certains départements comme la Corse, l'Aude et le Gard ont également mis en place des procédures pour un cadre ou une équipe feux tactiques sur les chantiers

feux de forêts. Il ressort que l'anticipation doit prévaloir pour l'engagement du cadre feux tactiques. Sa présence le plus rapi-

## Année 2007

### 8 sollicitations avec réalisation :

- 21 et 22 janvier : Ciamannace (Corse-du-Sud)
- 16 février : Azereix (Hautes-Pyrénées)
- 16 mars : Cubières (Lozère)
- 10 juillet : Vivario (Haute Corse)
- 16 août : Armissan (Aude)
- 27 août : Laure Minervois (Aude)
- 26 septembre : Noceta (Haute-Corse) 300 ha
- 20 octobre : Ota (Corse-du-Sud)

### 7 sollicitations sans réalisation :

- 4 juillet : Tanneron-Mandelieu (Alpes-Maritimes) 435 ha
- du 24 juillet au 9 août : Ilonse (Alpes-Maritimes) 105 ha
- 26 juillet : Vallerargue (Gard)
- 28 juillet : Montpezat (Gard)
- 5 août : Sumène (Gard)
- du 9 au 17 août : Bairois (Alpes-Maritimes) 34 ha
- 29 août : les Salles du Gardon (Gard)

### Répartition géographique

- 11 départements du Sud-Est : 2A, 2B, 06, 07, 11, 13, 26, 30, 34, 48, 83.
- 4 départements du Sud-Ouest : 33, 40, 47, 65.
- UISC 1 : 28

### Répartition professionnelle

- 28 sapeurs-pompiers (65%)
- 15 personnels forestiers (35%) :  
7 de l'ONF  
4 forestiers sapeurs  
3 d'associations DFCI Sud-Ouest  
1 de la DDAF

dement possible sur les lieux peut permettre de saisir des occasions déterminantes pour limiter l'extension du sinistre. Le retour d'expérience est encourageant ; en effet depuis le début de l'année 2007, plusieurs opérations de feux tactiques ont été menées en France (voir liste colonne précédente).

Au cours de ces incendies, un cadre feux tactiques a été engagé sur l'intervention, placé sous l'autorité du Cos. Lorsque cela a été possible, son action s'est concrétisée par des allumages autorisés par le Cos, qui ont atteint à chaque fois l'objectif recherché.

Dans d'autres situations, ses actions ont consisté à effectuer des reconnaissances et des recherches d'opportunités. L'allumage n'a pas été proposé au Cos car les conditions requises n'étaient pas réunies (inadaptation du terrain, de la végétation ou de la météo).

Ainsi la mise en œuvre des feux tactiques depuis ces dernières années, dans un cadre organisé, démontre bien son efficacité dans la lutte contre les incendies de forêt. Et même si l'on peut constater régulièrement des opérations réalisées avec succès, il est important à présent de bien préciser le cadre règlementaire de ces techniques et d'en déterminer les cursus de formation. Ainsi, plusieurs axes de réflexion et de travail se profilent et sont à considérer :

- La rédaction d'un *Guide national de référence* relatif aux feux tactiques : ce document doit décrire et expliquer la technique, de sorte qu'elle soit utilisée selon une méthodologie harmonisée au plan national.

- La prise en compte des connaissances et de l'expérience acquises dans le domaine du brûlage dirigé : cette mesure apparaît comme un véritable préalable



Photo Antonella Massai

*Feu de Noceta (Haute Corse) le 26 septembre. Allumage sur le bord de la piste qui a permis aux moyens de lutte de s'engager et de pouvoir travailler en sécurité.*

pour accéder aux formations de cadre feux tactiques, mais aussi pour entretenir les acquis, par une pratique régulière du feu.

- La sensibilisation et la formation de l'ensemble des acteurs de la lutte : tous les intervenants sur feu de forêt doivent être formés ou au moins sensibilisés aux feux tactiques. Chacun doit connaître son rôle lors de la réalisation d'un feu tactique, en fonction du poste qu'il occupe sur le chantier, et ce du porte lance au chef de site.

- L'engagement précoce du cadre feux tactiques sur l'incendie : sa présence sur le chantier au plus tôt peut lui permettre de trouver des opportunités d'allumage avant que le sinistre ne prenne de l'am-

pleur, et d'agir ainsi avec plus d'efficacité. En saison à risque, il paraît utile de pouvoir disposer en permanence d'un cadre feux tactiques par département.

- La mise en commun et le partage du retour d'expérience : que ce soit sur le plan national, européen ou mondial, il est important d'entretenir une bonne communication entre praticiens de l'emploi du feu. Les enseignements tirés des opérations où qu'elles aient été menées, sont toujours riches et intéressants à partager.

Contact : Commandant Nicolas Coste  
Sdis du Gard  
coste@sdis30.fr

## Quelques nouvelles du réseau « brûlage dirigé »

**C**omme chaque année, les praticiens du réseau des équipes de brûlages dirigés se sont retrouvés pour leurs rencontres annuelles qui se sont déroulées en juin à l'université de Corte.

Ces rencontres ont été l'occasion de faire le point sur la politique DFCI ainsi que sur la place du brûlage dirigé sur l'île de beauté au travers des interventions des différentes administrations et institutions en charge du sujet et des visites de terrain. Monsieur Paul Boulvrais, sous-préfet chargé de la défense et de la sécurité civiles auprès du préfet de la zone de défense sud, ainsi que le colonel Francis Mené de l'état-major de la zone de défense sud avaient fait le déplacement afin d'assister aux débats.

Les animateurs du réseau ont dressé un bilan de la campagne de brûlage, ont présenté quelques chantiers atypiques ainsi

que des expérimentations réalisées par les différentes cellules.

Le brûlage dirigé étant la porte d'entrée vers le feu tactique, le commandant Coste (Sdis 30) a présenté le dispositif national ainsi que les formations réalisées notamment en partenariat avec les collèges catalans du Graf.

Le réseau joue un rôle important en matière de transfert des connaissances, des chercheurs aux gestionnaires. En effet, l'université de Corte, tout comme l'Inra ou encore le Museum d'histoire naturelle de Paris participent à la vie des équipes de brûlages dirigés en apportant des réponses de nature plus scientifique

à des sujets comme la toxicité des fumées, la réponse des végétaux aux brûlages dirigés ou encore les enjeux sociologiques.

Depuis l'année dernière, les participants au programme européen Fire Paradox \* s'intègrent à ces rencontres afin de permettre aux praticiens français de suivre d'une part l'évolution des travaux et d'autre part de les associer aux activités de la base estivale au Portugal.

Contact : Bernard Lambert  
Suamme  
bernard.lambert@suamme.fr

\*Cf. Infos DFCI n°57

# Formation

## L'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers déménage à Aix-en-Provence.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007, l'intégralité des services de L'Ensosp se situe à Aix-en-Provence et non plus à Ninville-les-Roches; la délocalisation a eu lieu mais le transfert ne sera vraiment achevé qu'en 2009. En effet, ce chantier ambitieux n'est pas encore terminé: ce futur pôle pédagogique, d'une superficie totale de 18000m<sup>2</sup>, comprendra un espace parking, un espace salles de cours et bureaux, un espace hébergement et un espace installations sportives de haut niveau; un autre enjeu important consiste à doter l'école d'un plateau technique, c'est-à-dire d'un outil pratique de formation sur le terrain; les stagiaires pourront s'entraîner dans différents ateliers recréant des conditions proches du réel; ainsi une vraie fausse maison, une rue dans une ville, un tronçon d'autoroute de 400 m permettront aux formateurs d'inventer toutes sortes de scénarios possibles et aux stagiaires d'effectuer les manœuvres dans des conditions proches des interventions «réelles». Parallèlement, ils auront accès à des dispositifs leur permettant de s'entraîner dans des conditions particulières comme par exemple celles des feux de gaz, avec saisons de reproduction des phénomènes de *flash over*; ces moyens-là sont à la hauteur

des ambitions affichées par l'Ensosp qui souhaite devenir une école d'application centrée sur l'acquisition des savoir-faire et savoir-être sur le «métier». Si la formation est bien la mission prioritaire de l'école, le projet d'établissement comporte d'autres volets: il s'agit d'insérer l'école au cœur des réseaux qui la concernent (autres écoles de sapeurs pompiers, Sdis...), de lui donner une dimension prospective en assurant des missions de veille technologique, de recherches et d'études, de la doter d'un statut qui la rende attractive et fonctionnelle, d'être le creuset d'une culture professionnelle commune à tous les acteurs de l'incendie et du secours.

Pour en savoir plus, aller sur le site : <http://www.ensosp.fr> où il est également possible de consulter la nouvelle publication « Le sabre et la plume ».

## Union régionale des communes forestières de Paca. Formation-sensibilisation des élus des communes forestières.

L'Union régionale des communes forestières de Paca, organisme de formation des élus des communes forestières agréé par le ministère de l'Intérieur, délivre des formations sur tous les sujets à caractères forestiers.

Les modules sont développés et adaptables en fonction des attentes et besoins exprimés par les élus à l'échelle régionale, départementale ou territoriale. Ces formations ont pour objectif de créer une dynamique de projet et d'actions au profit du développement de la forêt et des territoires ruraux.

Pour le thème de la prévention des incendies, les modules suivants sont proposés:

- la connaissance de la problématique incendie, avec un module technique;
- le rôle du maire dans la DFCI et en particulier sur le débroussaillage obligatoire;
- les outils à disposition des maires pour

faciliter la mise en œuvre du débroussaillage obligatoire à l'échelle communale;

- la protection contre l'incendie des franges urbanisées et des zones d'habitat diffus: PPRIF et obligations de débroussaillage;
- la protection des forêts contre l'incendie dans l'espace rural;
- et les plans de massif pour la protection des forêts contre l'incendie (projet de module de formation).

Contact: Laure Castelli  
Observatoire de la forêt méditerranéenne  
[laure.castelli@ofme.org](mailto:laure.castelli@ofme.org)

## École d'application de sécurité civile, programme des formations orientées «DFCI» pour 2008.

- 32 stages FDF3, chef de groupe feux de forêt;
  - 10 stages FDF4, chef de colonne feux de forêt;
  - 2 stages FDF5, chef de site feux de forêt;
  - 2 stages AERO3, cadres chargés de la prise en compte des moyens aériens sur feu;
  - 2 formations des équipages des hélicoptères aux missions de lutte contre les feux de forêt;
  - 1 brevet de prévention contre les incendies de forêt et les espaces naturels;
  - 6 stages équipiers pélicandrome;
  - 6 stages chefs d'équipe pélicandrome;
  - 4 stages équipiers brûlage dirigé;
  - 1 stage responsable de chantier de brûlage dirigé;
  - 1 stage de sensibilisation des agents des collectivités aux feux de forêt;
  - 11 stages sur l'utilisation des systèmes d'informations géographiques.
- La mise en œuvre de l'ensemble de ces actions représente 6000 journées stagiaires pour un total de 750 stagiaires formés.

Contact:  
École d'application de sécurité civile  
[www.valabre.com](http://www.valabre.com)

## Info DFCI

Bulletin du centre de documentation «forêt méditerranéenne et incendie»

Cemagref, groupement d'Aix-en-Provence  
3275, route de Cézanne CS40061  
13182 Aix-en-Provence cedex 5  
**Rédaction en chef**  
**Catherine Tailleux**  
04 42 66 99 64  
[catherine.tailleux@cemagref.fr](mailto:catherine.tailleux@cemagref.fr)

### ABONNEMENT

Pour recevoir gratuitement ce bulletin, envoyez vos coordonnées à l'adresse ci-dessus. Vous pouvez également le télécharger à l'adresse suivante:  
[www.aix.cemagref.fr/htmlpub/documentation/doc.htm](http://www.aix.cemagref.fr/htmlpub/documentation/doc.htm)

édité avec la participation financière de:

